

Cérémonie de labellisation MATERNYS de la maternité de l'Hôpital d'Antibes

Vendredi 7 avril 2023 – à 11h



La maternité de l'Hôpital d'Antibes est la première maternité du département des Alpes Maritimes à être labélisée MATERNYS

Nous sommes heureux d'annoncer que notre maternité vient de recevoir le label CNGOF créé par le Collège National des Gynécologues et Obstétriciens Français (CNGOF), société savante de la spécialité.

Cette distinction atteste de notre engagement à toujours mieux répondre aux attentes des femmes enceintes et à améliorer sans cesse la qualité des soins, la sécurité et la bientraitance des femmes et des couples que nous accompagnons. Ce label est décerné pour une année, au terme duquel il sera remis en jeu au vu de nos évaluations.

Le Label contient 12 recommandations à savoir :

- la transparence des maternités sur le taux d'épisiotomie, le taux d'accouchement par césarienne... ;
- l'amélioration de l'information par des vidéos explicatives proposées ;
- l'entretien prénatal précoce qui est une consultation spécifique d'orientation et d'information en début de grossesse pour les patientes qui le souhaitent ;
- le confort du nouveau-né (aide à l'allaitement, confort, respect des rythmes du sommeil..) ;
- l'autonomie des patientes avec la possibilité de vivre un accouchement respectant le plus possible la physiologie, dans un milieu sécurisé ;
- l'explication avant la sortie de maternité pour toute intervention qui a eu lieu en urgence : avec la possibilité d'un soutien psychologique à disposition au besoin ;
- un formulaire de satisfaction à la sortie de la maternité et 3 mois après la date d'accouchement ;
- le projet de naissance élaboré ;
- la disponibilité H24 d'une analgésie démedicalisée ;
- la pertinence des soins ;
- l'accompagnement des patientes ;
- la formation du personnel.

Cette labellisation valide notre volonté constante d'amélioration des soins, d'information et d'écoute des patientes. Elle est soutenue par maternys.com, une plateforme interactive d'information, de conseil et d'évaluation de la prise en charge dispensée par notre établissement.

Le label MATERNYS permet d'améliorer l'information des parents pour mieux les accompagner dans l'accueil du nouveau-né

Concrètement, les femmes suivies par notre maternité bénéficient dès maintenant d'un accès gratuit à la plateforme MATERNYS® (www.maternys.com). Elles y trouvent notamment des vidéos sur une vingtaine de sujets illustrant le suivi de la grossesse, le déroulement de l'accouchement et la prise en charge post-natale ainsi qu'une multitude d'explications, de conseils et de réponses aux questions que les femmes et les couples se posent.

Ces informations sont toutes conformes aux recommandations du CNGOF et sont appelées à évoluer en fonction des retours d'expérience des utilisatrices et des professionnels de la naissance (gynécologues-obstétriciens, sages-femmes, anesthésistes, infirmières, puéricultrices, psychologues...) des établissements labellisés.

Point essentiel de cette avancée, grâce à MATERNYS® les femmes peuvent s'exprimer anonymement et qualifier les informations reçues pendant la grossesse comme sur le déroulement et le suivi de leur accouchement. « L'objectif est de

confier désormais une partie du contrôle de qualité aux femmes elles-mêmes. Nous sommes la première spécialité médicale à procéder ainsi », explique le Pr Israël Nisand, président du Comité du Label CNGOF.

En partageant leur vécu, en évaluant la qualité de leur parcours, les femmes permettront au CNGOF de faire évoluer ses recommandations pour améliorer les prises en charge et chaque établissement labellisé disposera d'un baromètre de qualité précieux.

Par cette labellisation, l'Hôpital d'Antibes contribue à cette évolution des pratiques pour des femmes et des couples engagés activement dans leur parcours de soins, avec l'aide de tous les professionnels de la naissance qui œuvrent dans notre établissement.

Une labellisation qui s'inscrit en parfaite cohérence dans le projet d'établissement de l'Hôpital d'Antibes

Il est important de rappeler que la maternité d'Antibes est de niveau 2A et réalise 1 000 accouchements annuels ; elle se situe dans le même service que la gynécologie ; ensemble, ces deux spécialités disposent d'une capacité de 20 lits dont 16 chambres individuelles. La maternité dispose d'une salle de pré-travail dite « salle nature » pour répondre aux attentes croissantes des futures mamans de bénéficier d'une prise en charge moins médicalisée mais tout aussi sécurisée. La salle physiologique a été inaugurée et mise en fonctionnement en décembre 2022 et inaugurée en mars 2023.

Un service de néonatalogie avec des chambres mère-enfant est également sur site pour prendre en charge les nourrissons dès la naissance en cas de nécessité. L'équipe médicale et paramédicale proposent une offre de soin en gynécologie, en obstétrique avec suivi de grossesse et diagnostic anténatal.

Des activités de sur-spécialité sont aussi proposées aux patientes notamment autour de la chirurgie pelvienne et sénologique carcinologique ou bénigne, l'infertilité – aide médicale à la procréation ou encore la colposcopie, l'orthogénie, la sexologie ou le planning familial pour répondre aux besoins des patientes du territoire de santé de près de 250 000 habitants. Des cours de préparation à l'accouchement et des ateliers (nesting, papa, environnement, acuponcture, consultation allaitement, homéopathie, hypnose, consultations de tabacologie) sont aussi proposés aux futurs parents. La maternité d'Antibes dispose donc d'une offre étoffée et de secteur 1 sur son territoire de santé.

Concernant la prise en charge obstétricale, il convient de noter le faible taux de césarienne et d'épisiotomie dans le souci constant d'une prise en charge qualitative des parturientes et des nouveau-nés. Le plateau technique complet sur site a récemment été ouvert aux sages-femmes libérales du « Nid d'Antibes » et à leurs patientes souhaitant un suivi global. Des partenariats sont également en place pour conforter la prise en charge, notamment avec le CHU de Nice et le Centre Antoine Lacassagne pour un haut degré d'expertise. Enfin, des consultations avancées de sage-femme et de gynécologue sont proposées sur le Pôle Santé Vallauris pour proposer aux patientes de Vallauris et alentour une prise en charge de proximité et éviter ainsi les déplacements sur l'Hôpital d'Antibes.

Dans le cadre du projet d'établissement 2022/2026 récemment adopté « Nouvel Hôpital d'Antibes – Vision 2030 », de nombreux projets concernent la maternité à l'instar de la modernisation des locaux en cours qui consiste à rénover toutes les chambres pour offrir aux parents et aux nouveau-nés un environnement amélioré, ou encore le développement de l'offre de soins en gynécologie-obstétrique (fertilité, endométriose, diagnostic anténatal, etc.) mais aussi l'appréhension globale de la mère et de l'enfant autour d'une équipe pluridisciplinaire ou enfin la dynamisation des liens avec les professionnels de ville et les partenaires hospitaliers notamment grâce à l'ouverture du plateau technique.

Déroulé de la cérémonie d'inauguration

La cérémonie aura lieu le vendredi 7 avril 2023 à 11h et débutera en salle du Conseil d'administration au 2^{ème} étage du bâtiment principal, qui permettra d'accueillir Professeur Nisand, Président du CNGOF. L'accueil se fera en salle du Conseil avec une première présentation autour de notre maternité et des enjeux de la labellisation.

Il y aura différentes prises de parole : M. Ripert, Directeur général, Dr Verrière, Président de CME, Dr Debono, Cheffe de service de la gynécologie-obstétrique de l'Hôpital d'Antibes, Professeur Nisand, Président du CNGOF, et M. Leonetti, Maire d'Antibes.

Puis nous irons inaugurer la plaque du label apposée dans le service de la maternité – située au même étage. Une visite du service sera proposée : espace consultations, chambre rénovée, salle nature. Enfin, un moment convivial sera proposé en salle du Conseil.

Autres invités à confirmer.

Pour la presse présente : possibilité d'interview du Directeur général, de professionnels de la maternité, du Professeur Nisand mais également de patientes prises en charge à la maternité et venant d'accoucher à la maternité.

CONTACTS PRESSE :

Sophie GRIENENBERGER
Directrice de la communication et directrice déléguée
Aurélien TIRON Chargée de communication
Tél : 04.97.24.77.07 / 76 62
Portable : 07.87.18.05.29
Emails : sophie.grienenberger@ch-antibes.fr
Aurelie.tiron@ch-antibes.fr

CONTACT DIRECTION :

Mme Vanessa SCORDO
Secrétariat de Direction
Tél : 04 97 24 77 02
Email : vanessa.scordo@ch-antibes.fr